

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2025 À 20H30

L'an deux mille vingt cinq, le vingt-six du mois de novembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en la maison commune sur la convocation individuelle adressée le 21 novembre 2025 et sous la présidence de madame la maire.

Conseillers présents : Cristelle VEILLARD – Olivier LAURENT – Hélène PERDRIELLE – Julien LEPRÉ – Isabelle PILLON – Bruno PÉCHON – Annie ROLLANDIN – Maryse VANNEL – Cathy GARCIA EBOLI – Stéphane IDÉ – Alberto DE SOUSA – Magalie SURJUS – Véronique GRILLET – Béatrice ABBAS.

Absents n'ayant pas donné pouvoir : Jean-Paul BADIA – Ghislaine PIOT – Romain GENESSEY – Katia MALDONADO – Émilie BUTHION

Secrétaire pour la séance : B. PÉCHON

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19, présents : 14, procurations : 0, votants : 14.

Ordre du jour

- Validation PV conseil municipal du 15 octobre 2025
- Délibérations
 - Renouvellement de la convention du poste d'intervenant social en commissariat et gendarmerie et des financements associés
 - Recours à un vacataire
- Divers
 - Saisine CST régime indemnitaire police municipale
 - Questions diverses

PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL TENU LE 15 OCTOBRE 2025

En l'absence de remarques, ce procès-verbal est adopté en l'état.

Adopté à l'unanimité (14 votants / pour : 14 – abstention : 0 – contre : 0).

DÉLIBÉRATION N° 20251126-01

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC FRANCE VICTIMES 38 APRESS ET LES 30 COMMUNES DE L'AGGLOMERATION POUR LE POSTE D'INTERVENANT SOCIAL EN POLICE ET GENDARMERIE (présenté par C. Veillard)

Depuis 2020, un poste d'intervenant social a été mis en place en gendarmerie et police pour accompagner les victimes qui le sollicitent. Ce poste est conventionné avec France Victimes 38 et co-financé par Vienne-Condrieu-Agglo et les 29 communes adhérentes à ce projet. Vu les retours positifs, il est proposé de renouveler cette convention pour les 3 prochaines années.

Adopté à l'unanimité (14 votants / pour : 14 – abstention : 0 – contre : 0).

DÉLIBÉRATION N° 20251126-02

RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE POUR L'ÉLABORATION DU BUDGET COMMUNAL (présenté par O. Laurent)

Il est proposé de recourir à un vacataire pour bénéficier de ses compétences spécifiques afin d'élaborer les documents budgétaires et consolider les prévisions financières.

Adopté à l'unanimité (14 votants / pour : 14 – abstention : 0 – contre : 0).

QUESTIONS DIVERSES

Budget (présenté par O. Laurent)

Il est proposé que le conseil municipal, initialement prévu le 15 février, soit repoussé au 4 mars afin d'avoir le temps de préparer tous les éléments nécessaires au vote du budget.

CST Régime indemnitaire (présenté par C. Veillard)

Cristelle Veillard présente un projet de délibération concernant la mise en place d'un régime indemnitaire pour les agents de police municipale. Celui-ci est spécifique à la fonction et différent de celui déjà mis en place pour les agents.

Dans le cadre d'une possible arrivée d'un nouvel agent de police municipale, nous souhaitons mettre en place le régime indemnitaire spécifique à cette fonction.

Le projet consiste à instaurer à partir du 1^{er} janvier 2026 l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE). Ce régime indemnitaire sera constitué d'une part variable et d'une part fixe.

Le conseil étant favorable à cette proposition, la délibération sera présentée au prochain conseil municipal après avoir recueilli l'avis du CST.

Vœux de la Maire (présenté par C. Veillard)

Les vœux prévus initialement le 20 janvier sont avancés au 13 janvier en raison d'incompatibilité de date avec des événements organisés par l'agglomération.

Voirie et bâtiments (présenté par J. Lepré)

L'enrobé de l'impassé menant à la piscine a été refait partiellement, ces travaux ont été financés par le budget « équipements sportifs » de l'agglomération.

Des bateaux ont été ajoutés sur les trottoirs afin de permettre la continuité piétons et PMR le long de la départementale grâce à une queue de budget « voirie » de l'agglomération.

La porte arrière du château présente des risques de sécurité. Dans l'attente d'une réfection ou d'un changement, elle sera condamnée.

Aménagements végétaux (C. Garcia Eboli)

Une revue des massifs sur le chemin du Verger a été faite par la commission environnement. Les Villettois contactés sont enchantés d'aider et de fournir une partie des plantes, un complément est prévu par la mairie.

La commission prévoit aussi la plantation de 10 arbres à l'école et autour de l'aire de glisse. Un dossier auprès d'un arbre un habitant est en cours de constitution.

Décorations de Noël (présenté par A. Rollandin)

Le groupe de Villettois en charge des décorations de Noël continue de compléter celles déjà créées les années précédentes. Elles seront mises en place à partir du 8 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

La maire,



Le secrétaire,

